

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 23 janvier 2025 à 20H30

Le 23 janvier 2025,

Le conseil municipal, légalement convoqué le 15 janvier 2025, conformément aux articles L 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond VOUZELLAUD, Maire.

Présents : Mme Isabelle LAZERAN, Mme Sylviane DEGAIT, Mme Maria DECOUTY, Mme Marylène GAUTHIER, Mme Christelle LEONARD, M. Gervais LAMARE, M. Pascal MERIGUET, M. Jean PUYHARDY, M. Patrick BOHERS, M. André CLARISSE.

Pouvoirs :

Absents :

Le Président ayant ouvert la séance à vingt heures trente minutes et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mr Gervais LAMARE est désigné pour remplir cette fonction.

Ordre du jour :

- Mandatement investissement 2025.
- Point sur la rénovation de l'éclairage public.
- Demande de subvention conseil départemental pour la création de l'appartement.
- Point vente « Bar la Source ».
- Devis climatisation.
- Chéronnac infos.
- Vœux du maire.
- Repas des aînés.
- Point sur le projet éolien.
- Bulletin municipal.
- Résumé des réunions et des commissions.
- Questions diverses.

- Mandatement investissement 2025.

Le conseil municipal autorise le Maire à liquider et à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

- Point sur la rénovation de l'éclairage public.

A partir du 14 mars, des lampadaires vont être enlevés dans le bourg et aux 7 châtains.

L'éclairage public est coupé de 23 heures à 5 heures.

Par contre, pour une raison de sécurité les lampadaires de la mairie restent allumés mais les ampoules seront remplacées par des leds.

- Demande de subvention conseil départemental pour la création de l'appartement.

Une nouvelle délibération doit être établie afin de mentionner la demande de subvention au conseil départemental pour la création de l'appartement au-dessus de la salle du conseil.

- Point vente « Bar la Source ».

Mr COLDEBOEUF a eu différents contacts avec des personnes qui seraient intéressées pour la reprise du Bar.

Normalement, Mr COLDEBOEUF assurera l'intérim jusqu'à la reprise.

- **Devis climatisation.**

Suite à la décision du conseil de ne pas climatiser la salle du conseil, des nouveaux devis vont être demandés aux entreprises.

- **Chéronnac infos.**

L'association Défense de la vallée de la tardoire a demandé pourquoi il n'y avait pas leur article dans le bulletin municipal. Mr le Maire explique que certains articles d'associations n'ont pas été mis dans le bulletin municipal car il a été fait rapidement mais qu'un bulletin d'information appelé « Chéronnac info » dédié aux associations va être fait pour la fin du 1^{er} trimestre. Il sera consacré aux associations.

- **Vœux du maire.**

Les vœux se dérouleront le dimanche 26 janvier à 10h30 à la salle des fêtes. Mr le Sous-Préfet a confirmé sa présence. Mr Coldeboeuf fera le vin d'honneur.

- **Repas des aînés.**

Le repas aura lieu le dimanche 16 février. Le traiteur sera La table de Philou de Rochechouart.

- **Point sur le projet éolien.**

D'après la Préfecture de la Haute-Vienne, l'enquête publique devrait avoir lieu en début d'année 2025. Sa durée sera d'un mois.


- **Questions diverses.**

- Un nouveau Sous-Préfet a été nommé à Rochechouart : c'est Mr Aurélien Adamski.
- Le SDIS signale que la réserve d'eau au cimetière n'est plus adaptée. Donc il faudra voir avec eux si la réserve du château d'eau est suffisante.
- Mr le Maire indique que pour l'instant pour faire le ménage des locaux la commune fait appel à Pouce travail mais est ce qu'il ne serait pas mieux de créer un poste d'agent d'entretien en contrat à durée indéterminée.
- Mr Pascal MERIGUET précise que le tracteur tondeuse a des réparations à faire mais que ça fait 7 ans que la commune l'a et qu'il a déjà 600 heures. Le conseil municipal décide de le changer. 1 devis sera demandé à : Martailé motoculture, Limagri moreau ; Iséki à Piégut, Moulin jeune et Ets Robert.
- La société SOLATERRA a présenté à Mr le Maire et Mr MERIGEUT une étude sur l'agri-voltaïque sur la commune. Cette société va se rendre chez les agriculteurs pour voir s'ils sont intéressés.
- La Présidente de l'association les Amis de Saint-Eutrope et des sources de la Charente a reçu un courrier d'une personne qui souhaite organiser une déambulation entre Chéronnac et Port des Barques au mois de juin. La Présidente doit se renseigner par rapport à l'organisation de cette manifestation et le but d'une telle manifestation.
 - Marché festif : le 29 août à confirmer.

- **Résumé des réunions et des commissions.**

Fin de la séance à 22h00.

Le secrétaire,
Gervais LAMARE.



Le Maire,
Raymond VOUZELLAUD.

